

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 9 MAI 2023**

Le Maire de la commune de Belforêt-en-Perche (Orne) certifie avoir convoqué le **03/05/2023**, en session ordinaire, pour le **Mardi 9 Mai 2023, à 18h30** les membres composant le conseil municipal, avec pour

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1/ Nomination d'un secrétaire de séance
- 2/ Approbation du compte rendu de la réunion du 21 Mars 2023
- 3/ Approbation du compte rendu de la réunion du 29 Mars 2023
- 4/ Avis du conseil municipal sur le projet Eolien de Saint-Longis
- 5/ Demande de subvention par "Les Pures Perchées" pour participation à Oxfam Trailwalker le 01 et 02 juillet 2023 à Dieppe
- 6/ Mise en place d'une caution ménage pour les locations des salles polyvalentes
- 7/ Révision du tarif des salles polyvalentes pour le week-end
- 8/ Adhésion à la fondation du Patrimoine
- 9/ Informations et questions diverses

**Etaient présents** : M. BOULAY David, Maire, Mmes : CHEMIN Anne, DESPIERRES Sylvie, GENTNER Colette, HERVÉ Magalie, POULAIN Sylvie, VAUTHIER Paméla, VINCENT Catherine, MM : BENOIT Patrice, CALOMNE Michel, GAUTRET Joël, HEREDIA Robert, HEROUIN Michel, JACOB Jean-Pierre, LÉONE René, OLIVE Jean-Luc, PEZARD Matthieu, SUZANNE Guy, VINCENT Philippe, formant la majorité des membres en exercice.

**Absentes** : Mmes : GABILLARD Catherine, PERLUXO Maria

**Excusés ayant donné procuration** : Mmes : LECROART Cécile à M. VINCENT Philippe, LEQUEFFRINEC Martine à M. SUZANNE Guy

### **1/ Mme VAUTHIER Paméla a été nommée secrétaire de séance.**

La séance a été publique.

### **2/ Le procès verbal de la séance du 21 Mars 2023 est lu et adopté.**

### **3/ Le procès verbal de la séance du 29 Mars 2023 est lu et adopté.**

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance, le Conseil Municipal a délibéré de la manière suivante :

### **4/ AVIS SUR LE DOSSIER D 'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET EOLIEN DE ST LONGIS (72)**

Monsieur le Maire nous fait part qu'une enquête publique a eu lieu du 27 mars au 28 avril 2023 sur le projet de la création d'un parc éolien de 3 aérogénérateurs et d'1 poste de

livraison sur la commune de Saint-Longis.

Le territoire de notre commune est concerné par le rayon de 6 kms autour de l'installation. Notre avis est donc sollicité.

Considérant que notre commune, petite cité millénaire basée sur un éperon rocheux et classée "Petite Cité de Caractère" sera fortement impactée par le visuel de ces 3 aérogénérateurs, et impactera également la qualité de vie des résidents.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :***

- émet un avis DEFAVORABLE au projet de création d'un parc éolien sur la commune de saint-Longis

- Autorise Monsieur le Maire à mener à bien la présente délibération.

**5/ SUBVENTION A "LES PURES PERCHÉES" POUR PARTICIPATION A OXFAM TRAILWALKER LE 1ER ET 2 JUILLET 2023**

M. Guy SUZANNE (pouvoir de Mme LEQUEFFRINEC) et M. Matthieu PEZARD ne participent pas au vote compte tenu d'un lien familial avec les participantes.

Monsieur le Maire explique que 4 jeunes femmes dont 2 domiciliées sur la commune de Belforêt-en-Perche se sont lancées un défi, celui de marcher 100 kms en 30 heures à la course d'oxfam trailwalker du 1er et 2 juillet 2023 à Dieppe dont le but est de lutter contre la pauvreté et les inégalités.

Deux d'entre elles sont venues exposer ce projet lors d'une réunion et nous ont donc sollicité pour les soutenir financièrement.

***Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :***

- Décide de verser une subvention de 1 000 € à Oxfam trailwalker,

- Autorise Monsieur le Maire à mener à bien la présente délibération

**6/ et 7/ LOCATION DES SALLES POLYVALENTES : TARIFS WEEK-END ET CAUTION MÉNAGE**

Monsieur le Maire explique qu'à ce jour nous proposons la location des salles des Fêtes pour 1 jour ou 2 jours, or, lors d'une location d'une journée dans le week-end, cela ne nous permet pas de la relouer le lendemain.

Monsieur le Maire propose donc de passer les tarifs week-end tel que proposés ci-après :

## TARIFS ÉTÉ du 15 MAI au 30 SEPTEMBRE

à compter du vendredi 14h00 au lundi 9h00

		<i>week-end</i>	Association de Belforet (loto, soirée...): 2 gratuits, puis 120€
Grande Salle + Cuisine + Petite Salle	Commune	270.00 €	
	Hors commune	320.00 €	
Petite salle + Cuisine	Commune	140.00 €	
	Hors commune	170.00 €	
TARIFS HIVER du 1er OCTOBRE au 14 MAI			
à compter du vendredi 14h00 au lundi 9h00		<i>week-end</i>	
Grande Salle + Cuisine + Petite Salle	Commune	360.00 €	
	Hors commune	410.00 €	
Petite salle + Cuisine	Commune	220.00 €	
	Hors commune	250.00 €	

De plus Monsieur le Maire explique qu'il serait souhaitable de mettre en place une caution "ménage" afin de sensibiliser les locataires sur le fait de rendre la salle aussi propre que quand ils l'ont prise.

Il propose donc de fixer cette caution au prix de 80 €.

### **Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- Accepte les tarifs week-end proposés ci-dessus,
- Accepte le montant de la caution "ménage",
- Autorise Monsieur le Maire à mener à bien la présente délibération.

### **8/ ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention de financement du label de cette fondation a été signée en fin d'année 2022. Cette première étape a le but d'aider nos contribuables de la commune déléguée de La Perrière dans la restauration et la mise en valeur du patrimoine.

Le but aujourd'hui de cette adhésion est de mobiliser encore plus de moyens financiers afin de soutenir cette fondation. Belforêt-en-Perche étant une collectivité de moins de 3000 habitants, un tarif de 200 € est demandé.

### **9/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

\* **Subvention DETR projet Aménagement La Perrière** : Elle a été accordée à hauteur de 30% des travaux HT. Vu l'estimation le montant attribué est de 203 580,00 €.

\* **Inauguration du City Park** prévue le 08/06/2023 à 17h00 avec l'Agence Nationale du Sport.

Une inauguration "officielle" aura lieu le samedi 24/06/2023 à 11h30 en même temps que celle des locaux scolaires "Thomas Pesquet".

\* **Fête des voisins** : Prévues le 02/06/2023 à 19h00 à Sérigny

\* **Atelier décoration pour le comice agricole** : Une première rencontre est prévue le samedi 13/05/2023 à 14h00.

\* **Document unique** : C'est un document obligatoire qui doit évaluer les risques de tous les services de la collectivité. Proposition de le faire rédiger par le Centre de Gestion de l'Orne. A revoir ultérieurement.

\* **Adressage** : Suit son cours

\* **Prochaine réunion de conseil municipal le 09/06/2023** pour l'élection des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales

Rien ne restant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h50.